

L'ÉDUCATION RELIGIEUSE EN ROUMANIE. LES DÉFIS DU CROIRE POUR LES JEUNES D'AUJOURD'HUI

Vasile Crețu*

Abstract: *Religious education in Romania. The current challenges of faith for young people. The complex changes entailed by the post communist transition in Romania had a special impact on the orthodox education of the young people. In spite of the fact that they were confronted to numerous serious social, economic and cultural problems and to an increasing number of religious alternatives, the Romanian young people did not quit the orthodox faith. On the contrary, the religious effervescence is bigger than in other European countries. Religious education for the young people played an important role in this respect.*

Keywords: *religious education, Orthodox Church, young people, religion, Romania, practical theology.*

Cette étude porte sur les changements complexes engendrés par la transition postcommuniste en Roumanie dans le champ de l'éducation religieuse des jeunes. Ceux-ci évoluent actuellement dans un contexte d'érosion voire de dissolution des repères de la certitude, dans l'émergence et le triomphe de l'individualisme, ce qui ne les empêchent pas de se concentrer sur leur vie intérieure. Cette recherche concerne non seulement la description de cet état des lieux, mais surtout une problématisation des défis que ce constat lance à la théologie pratique et à la pastorale.

Cette contribution est divisée en trois parties. La première partie s'intitule *La place de la religion dans l'enseignement public*, la deuxième partie s'intitule *Effervescence religieuse chez les jeunes*

* PhD, Assistant Professor, "Justinian Patriarhul" Faculty of Orthodox Theology, the University of Bucharest, Romania.

Roumains après la chute du communisme et la troisième partie s'intitule La pratique religieuse dans la Roumanie contemporaine.

1. La place de la religion dans l'enseignement public

Pour révéler le rôle joué par l'éducation religieuse au sein de l'école roumaine actuelle, un élément important constitue le fait que, dans la plupart des pays européens, l'éducation religieuse fait partie du programme scolaire, à savoir une à trois heures de cours par semaine, sous différents noms : „*religion*”, „*instruction religieuse*”, „*éducation religieuse*”, „*études religieuses*”, „*connaissances religieuses et éducation éthique*”, „*morale et religion*”, „*initiation aux courants religieux*”, comme c'est le cas en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Espagne.

L'enseignement confessionnel de la religion commence à l'école primaire, continuant au collège et au lycée. La Constitution de la Roumanie de 2003, celle qui est actuellement en vigueur, prévoit que : „*personne ne peut être contraint d'adopter une opinion ou d'adhérer à une croyance religieuse contraire à ses propres convictions*” (l'article n° 29, al. 6) et : „*dans les écoles d'Etat, l'enseignement religieux est organisé et garanti par la loi*” (l'article n° 32, al. 7).

Dans les dernières années, quelques organisations non-gouvernementales ont soutenu la proposition d'éliminer tous les symboles religieux des écoles¹ et l'élimination de la discipline

¹ Nous faisons référence ici à la campagne initiée en novembre 2006, qui a eu comme suite le fait que le Conseil National pour la lutte contre la discrimination (CNCD) a décidé que la présence des icônes et des symboles religieux dans les écoles publiques constitue une discrimination à l'égard des personnes athées, agnostiques ou ayant une autre religion. Cette décision a été contestée par le Ministère de l'Éducation et de la Recherche, par la Coalition pour le respect du sentiment religieux et par 150 organisations non-gouvernementales. Finalement, le 12 juin 2008, la Haute Cour de Cassation et de Justice a décidé le fait que la présence des icônes dans les écoles publiques est légale, la décision étant définitive. De plus, les documents de politique

religion du tronc commun d'enseignement. La religion est obligatoire à l'école, mais les élèves peuvent choisir (jusqu'à l'âge de 18 ans et avec l'accord des parents) de ne pas fréquenter les cours de religion, situation qui n'a pas changé depuis l'apparition de la loi sur l'éducation nationale n° 1/2011. Le programme scolaire pour le cours de religion est élaboré par chaque culte, avisé par le Secrétariat d'Etat pour les cultes et approuvé par le Ministère de l'Education Nationale. Une fois approuvé, le programme est obligatoire. Les manuels scolaires sont élaborés sur la base des programmes d'enseignement.

L'analyse des contenus d'apprentissage des programmes scolaires parus après 1989 pour le cours de religion conduit à la conclusion qu'elle propose aux élèves un rapprochement vers le champ scientifique de la théologie, démarche pertinente pour le domaine en cause, mais sans lien explicite avec la vie réelle, avec le vécu des élèves, avec les questionnements existentiels ou bien avec les expériences d'apprentissage des enfants ou des jeunes. Une telle structure du programme scolaire est plus facile à aborder par l'enseignant, étant donné que la présentation du contenu lui est relativement accessible (étant lié à la période des études théologiques de ce dernier). Cette approche s'avère plus proche de la catéchèse que de la discipline de la religion.

Le problème de l'édition des manuels scolaires pour la discipline de la religion s'est avérée plus que difficile, les motifs principaux étant le manque de financement, les changements répétés des programmes scolaires, le retard dans l'élaboration de manuscrits qui soient d'une qualité suffisante, ainsi que l'opposition de quelques dignitaires de l'Etat roumain. Tous ces motifs se retrouvent dans des proportions diverses au cours du temps auquel nous faisons référence ici. Voilà pourquoi, après plus de deux décennies d'éducation religieuse réalisée à l'école, la religion reste la seule discipline d'étude qui ne dispose pas encore de manuels pour les niveaux V-

éducationnelle de la période 1918-1944 soutiennent la présence des icônes et des croix dans l'espace scolaire.

VIII (CM2 – 4eme au collège), pour les autres niveaux les manuels existants de manière partielle.

Une première étape extrêmement importante a été l'élaboration, pour une première fois en Roumanie, d'un ensemble de thèmes majeurs dans le but d'orienter les étapes conceptuelles et l'utilisation des documents et d'autres outils scolaires. Ces thèmes fondamentaux ont été approuvés par le Saint Synode de l'Église Orthodoxe Roumaine au cours de la séance qui eut lieu le 16 février 2012. Voici leur formulation :

Classe zéro (année préparatoire au CP): Dieu est avec nous à travers la révélation et l'amour ;

CP : L'homme est avec Dieu par la foi et la prière ;

CE1 : Dieu est amour ;

CE2 : Dieu est la Vie ;

CM1 : Dieu est le Chemin ;

CM2 : Dieu est la Vérité ;

6^{ème} : Dieu est la Lumière ;

5^{ème} : Dieu le Père-Créateur et le monde dans l'Ancien Testament

4^{ème} : Jésus-Christ le Sauveur, Dieu incarné et l'homme parfait ;

3^{ème} : Le Saint-Esprit, le Sanctificateur du monde à travers l'Église ;

2^{nde} : Le chrétien – disciple du Christ et fils spirituel de l'Église ;

1^{ère} : Le chrétien – l'ami de Jésus Christ et de tous les saints

T^{le} : Le chrétien – pèlerin vers le Royaume de Dieu.

La recherche *Religie și comportament religios (Religion et comportement religieux) de 2011* est une analyse du phénomène religieux au niveau de la population de la Roumanie, qui regarde de près les valeurs, les comportements et le rapport aux politiques et à la vie politique au niveau des plus importantes confessions qui existent en Roumanie. Cette recherche de l'équipe de George Soros montre que 50% des Roumains considèrent que la religion doit être une discipline obligatoire dans l'enseignement public, par rapport à 40% qui croient qu'elle devrait être optionnelle; 52% disent que les élèves doivent participer aux cours qui présentent seulement leur religion et seulement 32% préfèrent les cours qui présentent plusieurs religions;

et 38% de ceux qui ont été questionnés croient que la religion devrait être enseignée par des prêtres, tandis que 46% considèrent qu'elle devraient être enseignée par des professeurs spécialisés dans l'histoire des religions.

D'une manière ou d'une autre, le débat sur l'enseignement de la religion a été toujours présent dans l'espace public, mais peu de sociologues ont abordé ce sujet. Dans les éditions de octobre 2006 et octobre 2007 du Baromètre de l'Opinion Publique de la Fondation Soros, l'on a demandé aux gens s'ils étaient ou pas d'accord pour que la religion soit une matière obligatoire dans les écoles publiques. En cinq ans, le nombre de ceux qui sont d'accord avec le caractère obligatoire de la religion dans l'enseignement public a baissé de 71% en 2006 à 50% en 2011. En même temps, le pourcentage de ceux qui ne sont pas d'accord a doublé, en fait, de 22% à 40% en cinq ans. On peut dire qu'il s'agit d'un changement important de l'opinion publique. *Cette recherche met en lumière une situation paradoxale: les athées de Roumanie, déclarés comme tels, sont plus intolérants par rapport aux minorités religieuses et ethniques que la moyenne de la population roumaine.* Par conséquent, si nous devons chercher l'épicentre de l'intolérance et de la violence, nous ne le trouverions pas parmi ceux qui vont régulièrement à l'église, mais par contre, parmi ceux qui la refusent manifestement. Ovidiu Voicu, coordonateur de l'équipe de sociologues qui a réalisé la recherche, se déclare, lui aussi, surpris. Habitué, grâce aux études occidentales, à croire que les athées se situent à gauche, soutenant les idées avangardistes de la tolérance sociale, il observe très surpris qu'en Roumanie même les athées sont différents. Ici, ceux qui se déclarent athées ou agnostiques (cette assimilation est, tout de même, problématique) ont, plus que les autres, des attitudes hostiles envers les Roms, les Hongrois ou les Juifs. Plus de tolérance est manifestée seulement à l'égard des homosexuels. Se sont donc trompés tous ceux qui, pensant à l'expérience de l'islam radical qui se manifeste dans d'autres parties du monde ou bien aux expériences du passé extrémiste des Roumains, ont affirmé que l'éducation religieuse risque de devenir l'incubateur des extrémismes.

Mais qui sont les 'athées' de l'image offerte par la recherche de la Fondation Soros? Sous rapport statistique, les athées sont très jeunes, avec un niveau supérieur d'études, ils habitent en ville et leurs revenus dépassent la moyenne.. Et en ce qui concerne leurs préférences économiques, ils se situent, sans doute, à droite.

Leurs préférences politiques ne les rapprochent pas non plus des athées des sociétés occidentales, car ici ils n'ont aucune sympathie à l'égard des écologistes, sécularistes, préférant un type d'apolitisme individualiste.

Changements récents concernant le cours de religion dans les écoles publiques

Depuis la fin de l'année 2014 et durant toute l'année 2015, le débat public roumain a été longuement occupé par de vives controverses au sujet du cours de religion. Cette discipline de l'enseignement préuniversitaire, obligatoire dans le programme d'enseignement depuis la classe préparatoire jusqu'à la terminale, a cessé d'être une simple matière scolaire et est devenue un sujet de débat national. Cela a été rendu possible par le changement de la modalité d'inscription au cours de religion, conséquence directe d'une décision de la Cour Constitutionnelle de la Roumanie.

Conformément à la législation en vigueur, en Roumanie, la religion est une matière scolaire faisant partie du tronc commun (aussi connu comme „*curriculum nucléé*” ou „*cadre de référence de l'éducation*”, le tronc commun correspond à l'offre éducationnelle, obligatoire pour tout le système d'enseignement dans son ensemble). Les cours de religions'inscrivent dans l'aire du cursus «*Homme et société*». Cette aire comprend aussi d'autres disciplines comme l'éducation civique, la culture civique, la philosophie, la logique, argumentation et communication, la sociologie, la psychologie, la pédagogie, l'histoire, la géographie, etc. La participation des élèves aux cours de religion reste une option, mais les établissements scolaires doivent assurer de manière obligatoire la présence de la religion parmi les disciplines offertes au programme.

Le 12 novembre 2014, l'Assemblée plénière de la Cour Constitutionnelle a voulu résoudre l'exception d'inconstitutionnalité des dispositions de la Loi sur l'éducation no. 84/1995 et de la Loi sur l'éducation nationale no. 1/2011. Avec la majorité des votes, elle a admis l'exception d'inconstitutionnalité et a constaté que les dispositions de l'art. 9 alin. (2) I^{ère} thèse de la Loi sur l'éducation no. 84/1995² et les dispositions de l'art. 18 alin. (2) I^{ère} thèse de la Loi sur l'éducation nationale nr. 1/2011³ sont inconstitutionnelles.

Les représentants de l'Eglise orthodoxe roumaine ont considéré que la décision de la Cour Constitutionnelle est *„discriminatoire et humiliante, qu'on cherche à décourager la participation des élèves au cours de religion par des mesures bureaucratiques excessives et qu'elle suppose aussi des aspects d'ordre juridique et des implications qui visent des attitudes de conscience, au niveau personnel et communautaire”*.

Le 23 janvier 2015, dans le „Moniteur Officiel”, I^{ère} partie, no. 59/2015, a été publié la motivation de la décision de la Cour constitutionnelle no. 669 du 12 novembre 2014, au sujet du statut du cours de Religion. Vu que cette décision a été perçue par une partie importante de la société comme *„un coup donné au cours de Religion”*, dans sa motivation, la Cour Constitutionnelle affirme d'une manière positive et argumentée l'importance du cours de religion, de la sorte:

- *„l'obligation de l'Etat Roumain neutre et impartial”* (paragraphe 22) d'*„assurer l'enseignement de la Religion comme partie du tronc commun et d'inclure cette discipline dans le cadre de référence de l'éducation”* (paragraphe 16);

- *„La Cour constate que la Loi fondamentale garantit aux parents le droit de soigner et d'éduquer leurs enfants et inclut le droit à l'éducation religieuse.*

² Le texte déclaré comme inconstitutionnel, en vigueur depuis presque 20 ans, est le suivant: *„Sur demande écrite des parents ou du tuteur légal, l'élève peut ne pas participer aux cours de religion”*.

³ Le texte déclaré comme inconstitutionnel est le suivant *„Sur demande écrite de l'élève majeur, ou bien des parents ou du tuteur légal pour l'élève mineur, l'élève peut ne pas participer aux cours de religion”*.

Ainsi, leur droit de transmettre aux enfants leurs propres convictions liées aux questions religieuses est primordial. Les parents ont aussi le droit de tenir leurs enfants à l'écart des convictions religieuses. Cependant, ce droit à l'éducation n'appartient pas exclusivement aux parents, car l'Etat, qui détient le contrôle sur tout le système scolaire, assume d'une manière autonome et compétitive une mission propre d'éducation, corrélative avec celle des parents" (paragraphe 19);

- „La Cour garantit le droit à l'éducation religieuse et non pas l'obligation de participer aux cours de religion. De ce point de vue, la liberté d'expression implique nécessairement l'initiative propre et personnelle pour fréquenter la discipline religion, et non le consentement tacite ou le refus exprès" (paragraphe 19).

La Cour a décidé que l'accord présumé pour l'inscription des enfants aux cours de religion n'est pas constitutionnel et que cette matière scolaire peut être étudiée seulement si l'intérêt de l'élève majeur a été exprimé, ou bien l'intérêt des parents ou du tuteur légal pour l'élève mineur. Les juges ont constaté que, vue la réglementation dans la Loi sur l'éducation „l'offre éducationnelle à l'égard de la discipline religion est de nature à affecter la liberté de conscience" (paragraphe 17). La Cour soutient que „*la manifestation libre des options implique nécessairement l'initiative propre et personnelle pour participer aux cours de religion, et non le consentement tacite ou le refus exprès"* (paragraphe 17).

Réuni en séance de travail à la Résidence patriarcale de Bucarest le 28 février 2015, le conseil consultatif des Cultes de Roumanie a demandé au Parlement de la Roumanie de tenir compte au moment de l'adoption des dispositions légales pour faire respecter la Décision de la Cour constitutionnelle no. 669/2014, et de compléter l'art. 18, alin. 2, thèse I de la Loi no. 1/2011 sur l'éducation nationale:

„L'inscription ou la réinscription de l'élève pour participer au cours de religion se fait par une demande écrite de l'élève majeur, du parent ou du tuteur légal pour l'élève mineur; la modification de cette option ou l'annulation de la demande d'inscription se fait aussi par une demande écrite de l'élève majeur, du parent ou du tuteur légal pour l'élève mineur".

Les efforts de l'Église pour défendre et promouvoir le cours de religion a déclenché de fortes réactions de soutien parmi les parents, qui se sont organisés en créant „l'Association des parents pour le cours de Religion” (APOR), représentée par la journaliste Liana Stanciu, et qui compte des adhérents dans la plupart des régions du pays. Au début composée seulement de quelques personnes, APOR est devenue, dans l'espace de deux mois (janvier-février 2015), la plus importante et la plus active organisation non-gouvernementale des parents de Roumanie, avec 40 filiales et plus de 7000 membres. Les laïcs roumains sont devenus plus actifs que jamais. Pour mieux comprendre l'ampleur de ce mouvement, nous mentionnons les prises de position publiques „*pour la religion à l'école*” des grandes personnalités culturelles, de beaucoup d'acteurs, chanteurs et sportifs.

Constantin Cucos, professeur à la Faculté de psychologie et sciences de l'éducation de Iassy, spécialiste très connu dans le domaine de l'éducation religieuse, affirme que la nouvelle réalité créée suite à la décision CCR change radicalement le statut de droit et de fait de la discipline religion dans le programme scolaire parce qu' „*on fait une séparation ou une discrimination à partir de la valeur des disciplines, ce qui mène, d'une manière directe et indirecte, à montrer la religion comme inférieure par rapport aux autres disciplines*”. Pour le prêtre Bogdan Ivanov, porte-parole de la Métropole orthodoxe de Cluj, l'existence du cours de religion pour les Roumains est „*un symbole de la liberté et d'une nécessaire hygiène de l'âme après des dizaines d'années de communisme et d'idéologie*”.

Le Sénat (la chambre décisionnelle) a voté le 18 mai 2015 le projet de loi sur l'inscription au cours de religion avec 119 votes „*pour*” et 2 „*contre*”, mettant en accord la Loi sur l'éducation nationale avec la Décision de la Cour constitutionnelle no. 669/2014. Le Projet d'acte normatif adopté par le Parlement part de la proposition du Conseil consultatif des cultes de Roumanie, du 28 février 2015, et tient compte des arguments qui en ont été le fondement: la participation de l'élève au cours de religion se fait suite à l'expression de l'intérêt personnel légalement autorisé,

conformément à la liberté de conscience; on tient compte du caractère de discipline faisant partie du tronc commun du cours de religion; pour les parents, on évite les obstacles bureaucratiques et humiliants, tels la réinscription annuelle ou par cycles d'enseignement; du point de vue administratif, les écoles ne doivent plus gérer les quelques 2 millions de demandes d'inscription par année scolaire ou par cycles d'éducation.

L'Article 18 (alin. 2) de la Loi sur l'éducation nationale no. 1/2011, conformément au projet de loi adopté, est modifié de la manière suivante:

„L'inscription de l'élève pour participer aux cours de religion se fait par demande écrite de l'élève majeur ou bien du parent ou du tuteur légal pour l'élève mineur. La modification de cette option se fait aussi par une demande écrite de l'élève majeur, ou bien du parent ou du tuteur légal pour l'élève mineur. Au cas où l'élève ne participe pas aux cours de religion, la situation scolaire sera finalisée sans la discipline religion. On agit d'une manière similaire aussi pour l'élève auquel, pour des raisons objectives, on n'a pas assuré les conditions pour participer aux cours de cette discipline”.

Cette loi a été promue par le Président du pays le 18 juin 2015.

Après avoir consulté les spécialistes en sciences de l'éducation, professeurs de religion, représentants du niveau central de l'APOR et des centres diocésains, le Patriarcat Roumain a élaboré un *Plan stratégique pour une meilleure qualité de l'éducation religieuse*, approuvé lors de la séance du Saint-Synode des 3-4 juin 2015. Le document, structuré en quatre chapitres: le programme scolaire; les professeurs de religion; des types d'activités éducationnelles complémentaires pertinentes pour l'éducation religieuse; la communication dans le contexte de la mission interne de l'Eglise. Il vise à améliorer la qualité de l'éducation religieuse à l'école publique en assurant la cohérence entre l'éducation religieuse donnée à l'école, dans la famille, dans l'Eglise et dans d'autres espaces d'éducation non-formelle et informelle, ainsi que par une bonne information sur le rôle, le statut et les objectifs de l'éducation religieuse en relation avec toute l'offre scolaire.

Conformément à la *Méthodologie* approuvée par l'Ordre du *Ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique* no. 5.232/14.09.2015, publié dans le *Moniteur Officiel de la Roumanie*, I^{ère} Partie, no. 720/24.09.2015, l'inscription au cours de religion se fait une seule fois, la modification de l'option se faisant par une autre demande écrite. De cette manière, un parent qui a opté une fois pour participer au cours de religion n'est pas obligé de faire une autre demande au début de l'année scolaire suivante ou du cycle d'éducation. Conformément à cette méthode, au cas où l'élève ne participe pas aux cours de religion, la situation scolaire sera finalisée sans la discipline religion. On agit aussi d'une manière similaire pour l'élève pour à qui, pour des raisons objectives, on n'a pas assuré les conditions pour participer aux cours de cette discipline. S'il y a des demandes, pour un niveau de classe, de participation au cours de religion pour plusieurs cultes, la direction de l'unité d'enseignement scolaire organise l'enseignement de la discipline religion en répartissant les élèves de ce niveau de classe en plusieurs formations d'étude, correspondant aux cultes sollicités, dans le respect des dispositions légales portant sur les effectifs des formations d'élèves. Néanmoins, dans certains cas, l'étude de la discipline religion peut avoir lieu de manière simultanée. Plus précisément, la méthode permet, après avoir reçu la demande écrite des parents, que les élèves auxquels l'on ne peut pas assurer les conditions de participer aux cours de religion d'un certain culte, de participer, en qualité d'auditeurs, aux cours de religion organisés à l'école pour les élèves appartenant aux autres cultes. Les élèves auditeurs ne seront pas évalués et la situation scolaire sera finalisée sans la discipline religion.

Des situations exceptionnelles peuvent apparaître: un nombre réduit de demandes écrites de participation au cours de religion pour un certain culte enregistrées à l'unité d'enseignement scolaire, ou bien d'autres raisons objectives ne permettent l'organisation de l'enseignement de la discipline religion pour l'un des cultes dans aucune des situations mentionnées ci-dessus. Les élèves auxquels l'établissement scolaire n'a pas pu assurer les conditions permettant d'assister aux cours de cette discipline peuvent participer à l'étude de

la religion au cadre de leur propre institution culturelle. Dans ce cas, conformément à la méthode, des accords de partenariat entre les inspectorats scolaires et les représentants des institutions culturelles seront établies. Ces accords valables au moins une année scolaire définiront la manière d'organiser et de dérouler les cours de religion pour les élèves qui étudient cette discipline au cadre de leur propre culte.

Dans ce nouveau contexte, influencé par les débats qui ont eu lieu en 2015, les ministres de culte des villes et des villages ont été appelés à développer et à stimuler la catéchèse dans la paroisse comme activité complémentaire au cours de religion. Ainsi, toutes les paroisses du Patriarcat roumain ont été invitées à initier et à développer des partenariats avec les unités d'enseignement scolaire situées sur leur territoire canonique. Par le protocole de coopération, la paroisse soutiendra les enfants issus des familles défavorisées; s'impliquera dans la prévention de l'abandon scolaire; offrira des prix aux élèves avec de bons résultats aux concours scolaires et à la fin de l'année scolaire; soutiendra le déroulement du cours de religion par l'acquisition et le don aux écoles de matériel didactique auxiliaire; s'impliquera dans l'organisation d'activités extracurriculaires et extrascolaires – excursions, pèlerinages, camps, etc.; invitera des paroissiens qui sont enseignants à faire un travailler bénévolement dans les programmes de préparation supplémentaire des élèves; déroulera des activités de bénévolat ouvertes aux écoliers. Une obligation importante est aussi l'inclusion dans le budget annuel des paroisses d'un fonds spécifique pour soutenir le cours de religion.

De leur côté, les écoles identifieront et communiqueront aux paroisses les cas d'enfants issus des familles défavorisées et les formes de soutien qui s'imposent; présenteront aux élèves et enseignants les projets communs de bénévolat; impliqueront les élèves et les enseignants de l'école dans des actions de soutien des enfants défavorisés; inviteront les paroisses aux activités de début et de fin d'année scolaire, à la fête de l'école ou à d'autres festivités.

Conclusions de la première partie

L'éducation religieuse déployée dans les écoles publiques roumaines à travers la discipline de la religion a repris en 1990, après une interruption de presque cinq décennies, pour offrir aux jeunes générations la possibilité de connaître leurs valeurs morales et religieuses. Les difficultés de construction de cette discipline dans le contexte éducatif roumain ont été accentuées par des contestations publiques permanentes de la part de ceux qui ont essayé de s'opposer à la réintroduction des cours d'éducation religieuse. L'enthousiasme des enseignants qui réalisent l'éducation religieuse à l'école, ainsi que le soutien ferme de la part des parents des élèves et très souvent de la part des directeurs des écoles et des enseignants d'autres disciplines, ont compensé en bonne mesure l'absence d'un programme cohérent d'édition de manuels et d'autres outils didactiques pour les élèves ainsi que l'entrée plus rapide des programmes scolaires sur un chemin avec des accents plutôt formatifs. Ce dernier aspect constitue, surtout dans la période plus récente, une préoccupation prioritaire de ceux qui décident au niveau des cultes et du Ministère de l'Éducation et les résultats déjà enregistrés avec les premiers programmes scolaires structurés sur un modèle nouveau offrent le support pour continuer cette démarche éducationnelle importante.

L'enseignement confessionnel de la religion est confronté au défi de la sécularisation et de la pluralisation religieuse et convictionnelle des élèves et de leurs familles. L'état des lieux dressé à cet égard est très complexe. L'orthodoxie roumaine étant considérée comme étant au fondement de l'identité nationale, l'Église orthodoxe apparaît comme la gardienne privilégiée de la mémoire collective. De ce fait, le cours de religion orthodoxe bénéficie d'un traitement de faveur par rapport aux autres possibilités ; il est, contrairement aux cours dédiés aux religions minoritaires, pleinement intégré dans le programme officiel des enseignements et noté comme les autres matières. Or, l'identification de l'identité nationale à l'orthodoxie ne correspond plus à la réalité pluriculturelle et religieuse de la Roumanie d'aujourd'hui et il

devient nécessaire de mieux veiller à l'organisation et la cohérence des enseignements concernant les autres religions.

1. Effervescence religieuse chez les jeunes Roumains après la chute du communisme

En abordant ce sujet, j'ai voulu apporter quelques réponses à un nombre de questions qui m'ont semblé essentielles et autour desquelles j'ai structuré cette partie: Dans le cadre du paysage religieux mouvant de l'Europe centrale et orientale, comment peut-on expliquer l'effervescence religieuse chez les jeunes, observable notamment au début des années 1990 et prolongée par une religiosité particulièrement élevée, comme c'est le cas, par exemple, de la Roumanie⁴ ? Quels sont les modes du croire des jeunes ? Est-ce que les transformations identifiées dans les sociétés occidentales (individualisation du croire, „bricolage” des croyances, attrait pour les religions diffuses) sont repérables dans les sociétés postcommunistes ?

Pour répondre à ces questions, nous allons mettre en relief quelques évolutions fondamentales de la dynamique religieuse est-européenne qui constituent autant de facteurs de compréhension et d'explication du «renouveau religieux».

A la fin des années 1990, la Roumanie s'est révélée être le deuxième pays d'Europe où la religion était considérée comme très importante (51,3 %), après Malte (67,2 %) et le pays où 86,6 % des gens trouvaient l'appui et la force dans la religion par la foi⁵.

Ce renouveau du social est pourtant loin d'être uniforme. La place qu'occupe le religieux dans la construction d'une identité sociale chez les jeunes de Roumanie ne fut pas toujours la même. Elle dépend de la perception que peuvent avoir les jeunes de la situation qu'ils

⁴ Elena Gheorghiu, *La religiosité à l'époque des médias - le cas des jeunes chrétiens croyants de la Roumanie postcommuniste*, communication présentée au colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC, Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003.

⁵ Elena Gheorghiu, *Religiozitate si crestinism in Romania post-comunista* [Religiosité et christianisme dans la Roumanie postcommuniste], in „Sociologie Romaneasca”, vol. I, no. 3, 2003.

vivent. En fonction de l'image donnée de cette situation (perçue en termes de crise, d'ordre ou de conflit), il devient possible de distinguer quatre cas de figure, quatre modèles théoriques qui correspondent à des niveaux différents d'intervention du religieux dans la constitution d'une identité sociale. Certes au niveau de la réalité, ces quatre figures ne se présentent jamais sous une forme pure. La vie réelle mélange le plus souvent les différents niveaux que l'analyse peut venir isoler de façon plus ou moins artificielle:

- L'appel au religieux comme conséquence de la crise de l'idéologie communiste
- L'appel au religieux en tant qu'espace de résistance et de contestation de l'ordre totalitaire.
- Le religieux comme espace de nouvelle socialisation autour d'un ensemble de valeurs chrétiennes.
- Le religieux dans l'après-communisme.

Cette partie se propose d'examiner le rapport des jeunes à la religion en Roumanie postcommuniste afin d'offrir quelques éléments de compréhension et d'explication du „*renouveau religieux*”⁶ dans ce pays. Partant de la prémisse que la jeunesse est une catégorie sociale particulièrement sensible aux facteurs conjoncturels tels que les fluctuations économiques, le remaniement des institutions, la redéfinition des règles de la vie en société, les bouleversements culturels⁷, nous nous proposons de démontrer que les croyances des jeunes constituent un important révélateur social des mutations qui affectent le champ religieux de la société roumaine⁸.

⁶ Nous utilisons l'expression „*renouveau religieux*” comme synonyme de „*revitalisation religieuse*” pour indiquer une effective croissance de l'intérêt des sujets envers la religion chrétienne.

⁷ Madelaine Gauthier, *La jeunesse, au cœur des changements de la société québécoise*, dans Madelaine Gauthier (dir.), „La jeunesse au Québec”, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 9.

⁸ Il faut souligner dans le contexte de cette présentation que des recherches empiriques solides sur la transformation du religieux en Roumanie et son impact sur les jeunes sont quasi inexistantes et que les quelques études disponibles sont très éparpillées et ont, dans la plupart des cas, un caractère

L'effervescence religieuse observée après la chute du régime totalitaire n'est pas un phénomène singulier parmi les anciens pays communistes, mais en Roumanie, elle s'y est montrée beaucoup plus active et plus importante que dans d'autres pays. Entre 1990 et 1999, la proportion de jeunes Roumains de 18 à 29 ans qui déclarait leur appartenance à une religion est passée de 90 % à 98 %⁹. Par rapport aux autres pays ex-socialistes, la confiance des Roumains en l'Église était la plus significative.

Le nombre de pratiquants est estimé à 34 % de la population de jeunes (par rapport à 17 % en 1990) et 89 % parmi eux affirment «*croire en Dieu* » (82 % en 1990). La confiance dans l'Église a augmenté en passant de 59 % à 71 % et ils étaient de plus en plus nombreux à considérer que la religion répond de façon adéquate à leurs besoins spirituels et moraux.

L'attachement à des cérémonies religieuses à l'occasion des naissances, mariages ou décès, la conviction d'une vie après la mort, de l'existence de l'enfer et du paradis se trouvent également en progression. Toutefois, selon l'opinion de Miklos Tomka: „ ... *le degré élevé de religiosité ait été conjoncturel, fortement influencé par la période de transition d'un système politique dictatorial à un système démocratique ...* ”¹⁰

Si le sociologue Jean Stoetzel mettait en évidence le fait que *plus on est jeune, moins on est religieux*¹¹, en Roumanie, l'évolution des paramètres de la religiosité tend à prouver le contraire. Les jeunes Roumains d'aujourd'hui sont plus religieux que les adultes et, en termes d'effet générationnel, la nouvelle génération postcommuniste est plus religieuse que la précédente. Les catégories „*âge*” et „*génération*” ont acquis plus d'importance que la catégorie

descriptif. Vu le caractère précaire des connaissances sur ce thème, nous nous limitons à proposer seulement quelques pistes de recherche.

⁹ Olivier Galland et Bernard Roudet (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, INJEP/La Découverte, 2005, p. 80-81.

¹⁰ Miklos Tomka, *Tendances de la religiosité et de l'orientation vers les Eglises en Europe de l'Est*, in „Social Compass”, 49(4), 2002, p. 549.

¹¹ Jean Stoetzel, *Les valeurs du temps présent: une enquête*, Presses Universitaires de France, Paris, 1983, p. 26.

„*classe sociale*” en tant que facteurs prédictifs de la religiosité. Si dans les années d’avant l’instauration du communisme, la classe sociale et l’orientation politique déterminaient le comportement religieux, dans la période postcommuniste, l’âge en est le principal facteur de différenciation.

Trois facteurs intimement liés sont à la source de ce phénomène de remontée religieuse chez les jeunes Roumains:

- La forte revalorisation sociale de la religion dans la période postcommuniste soutenue notamment par les médias;
- L’accroissement de la diversité de l’offre religieuse;
- Le besoin d’une intégration sociale à travers une communauté religieuse, dans un monde d’errances identitaires¹².

Conclusions de la deuxième partie

L’effervescence religieuse observée chez les jeunes au lendemain de la chute des régimes communistes est **en premier lieu** une conséquence de la centralité sociale acquise par les Églises, qui légitiment fortement leurs actions en référence à la persécution politique subie avant 1990. Par la mise au ban des Eglises, ils ont contribué à augmenter leur capital symbolique, à légitimer leur pouvoir pastoral et à participer à la mise en scène de leur renaissance.

En deuxième lieu, l’augmentation de la diversité de l’offre religieuse, l’arrivée notamment de „*nouvelles religions*” ou de sectes a constitué un autre facteur d’attraction. Ils ont offert des cadres institutionnels flexibles qui ont permis aux jeunes de s’y inscrire non comme fidèles soumis à une autorité, mais comme adhérents

¹² Cf. Alexandru Gurau, *Jeunes et renouveau religieux en Europe centrale et orientale : éléments de diagnostic et d’explication*, in Mircea Vultur (dir.), „Les jeunes en Europe centrale et orientale”, Presses de l’Université Laval, 2004, p. 49-67; Mircea Vultur, *Les nouveaux Européens: éléments de diagnostic et d’analyse de la situation des jeunes en Roumanie*, in A. Krasteva (dir.), „La Bulgarie et la Roumanie: modernisation, démocratisation, européisation”, Nouvelle Université Bulgare, Sofia, 2006.

disposant d'une importante marge de liberté dans la définition de leurs modes de croire (cela est surtout vrai dans le cas des courants néo-protestants qui ont connu un succès considérable auprès du public jeune).

Les „*nouvelles religions*” mettent également l'accent sur le vécu personnel des croyants plutôt que sur l'imposition des points doctrinaux. Le choix des jeunes en faveur des groupes néo-protestants pourrait être interprété comme une illustration de la tendance générale à la dé-légitimation des organisations autoritaires et des idéologies rigides.

Le caractère multifonctionnel de leurs activités a contribué également à augmenter leurs chances de recruter des fidèles parmi les jeunes.

Dans les années 1990, bon nombre de groupes évangéliques occidentaux ont démontré leur habileté à investir le domaine social. Bénéficiant souvent de soutien financier extérieur, ces organisations ont mis en œuvre des programmes sociaux et ont créé des institutions éducatives, caritatives et hospitalières pour accorder de l'assistance matérielle et spirituelle.

Les groupes néo-protestants (baptistes, adventistes, pentecôtistes), dont la marge d'action avait été strictement limitée avant 1990, en dépit de leur reconnaissance officielle, ont eu la possibilité de mener des activités conformément à leurs doctrines. Les anciennes «sectes» interdites (les témoins de Jéhovah, les adventistes réformistes, les nazaréens, etc.) ont obtenu la reconnaissance légale en tant qu'associations religieuses. Le remaniement du cadre législatif a également permis à d'autres acteurs religieux (baha'i, mormons, organisations missionnaires occidentales) de s'installer dans le paysage religieux est-européen et de déployer leurs activités dans des domaines aussi variés que la construction d'édifices culturels, la publication, l'éducation, l'assistance sociale¹³.

¹³ Cf. Gordon Melton, *The Evangelical Thrust into Eastern Europe in the 1990's*, in Robert Towler (dir.), „New Religions and the New Europe”, Aarhus, 1995, pp. 56-71; Voir également Constantin Cuciuc, *Religii noi în Romania* [Nouvelles religions en Roumanie], Bucarest, Gnosis, 1999.

L'apparition et l'implantation de nouveaux acteurs dans le champ religieux de l'Europe centrale et orientale ont suscité des débats sociaux intenses autour de la question du prosélytisme¹⁴. Leurs discours figurent l'espace postcommuniste comme un «vide spirituel» que les églises traditionnelles sont incapables de combler; par conséquent, leur œuvre d'évangélisation est conçue comme une réponse à ce besoin religieux inassouvi.

À leur tour, les églises orthodoxes et catholiques dénoncent la présence des nouveaux mouvements religieux comme une intrusion dangereuse et illégitime dans leur territoire de mission qu'elles identifient à la communauté nationale.

En troisième lieu tout comme d'autres catégories sociales, les jeunes se sont tournés vers la religion pour conjurer la menace de l'anomie¹⁵. Dans un contexte où ni l'État ni les réseaux traditionnels de solidarité ne parviennent plus à assurer aux individus une protection sociale adéquate, les organisations d'assistance sociale greffées sur les institutions religieuses jouent un rôle important dans la sécurisation des jeunes contre les risques économiques et psychologiques qui caractérisent la société roumaine. Confrontés aux aléas du processus de transition post communiste, les jeunes puisent dans la religion les ressources nécessaires pour consolider leur identité et leur position sociale.

Grâce à leur capacité de réduire symboliquement les «zones d'incertitude», les institutions religieuses jouent un rôle important dans la production du lien social et accomplissent une fonction d'intégration sociale¹⁶. La sécularisation communiste n'a pas réussi à

¹⁴ Mihai Baci, *Religion et changements en Europe centrale et orientale*, Rapport de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation, Conseil de l'Europe, doc. 9399, paragraphe 35 et 36, 27 mars 2002 (document électronique disponible à l'adresse <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc02/FDOC9399.htm>).

¹⁵ Anomie (n.f. Sociol.) = absence ou désintégration des normes sociales. Cf. *Dictionnaire Hachette*, 1998, p. 82.

¹⁶ Dorin Opriș, *Educația religioasă și dezvoltarea personală. Cercetări, analize, puncte de vedere* [Education religieuse et développement personnel.

remplacer la religion par une idéologie séculière. Elle a produit par contre des risques de désintégration sociale que les jeunes contournent par l'investissement dans la religion. Elle est ainsi perçue comme la seule valable à donner un sens à chaque instant de la réalité vécue, elle procure un équilibre et un ordre à tous ceux qui se sentent déconcertés, solitaires et inquiets dans l'espace postcommuniste.

1. La pratique religieuse dans la Roumanie contemporaine¹⁷

En 2008, presque la moitié des roumains déclarent d'aller à l'église au moins une fois par mois. Il s'agit d'un pourcentage très élevé si nous le rapportons à la moyenne européenne. Selon les données recueillies en 2005 dans le cadre de l'étude World Values Survey [enquête sur valeurs dans le monde], 25% des citoyens des Etats européens déclaraient en moyenne, d'assister mensuellement aux services religieux.

En Roumanie, la pratique religieuse a enregistré une croissance constante dans les 15 dernières années, le pourcentage de ceux qui vont à l'église chaque mois augmentant de 30% en 1993 à 48% en 2008. Les données du sondage révèlent un «saut» de la pratique religieuse dans la première partie de la transition postcommuniste, où le nombre de ceux qui déclarent aller à l'église mensuellement augmente de 16% en cours des dernières 6 années. Dans les 9 dernières années, la pratique religieuse enregistre une

Recherches, analyses, points de vue], București, Edit. Didactică și Pedagogică, 2014, p. 162-187.

¹⁷ Le volume réalisé sur la dynamique des valeurs en Roumanie est écrit par Mădălina Voicu, Bogdan Voicu (coordonnateurs), *Valorile românilor: 1993-2006. O perspectivă sociologică*. [Les valeurs des roumains: 1993-2006. Une perspective sociologique], Ed. de l'Institut Européen, Iasi, 2007), en exploitant également les données recueillies par la vague 2005-2006, réalisée par World Values Survey.

constante, le pourcentage de ceux qui assistent aux services religieux chaque mois restant le même¹⁸.

Pourtant, à la différence des études antérieures, qui indiquaient un taux plus élevé de la pratique religieuse au sein de la population rurale, les données recueillies en 2008 montrent un équilibre quant à la fréquentation de l'Église dans les deux milieux sociaux, rural et urbain.

Si en 1999, 53% des résidents du milieu rural affirmaient leur participation mensuelle aux services religieux, en 2008 leur nombre se réduit de 5%. En revanche, ceux qui venaient du milieu urbain deviennent plus attachés aux rites durant la même période, le pourcentage enregistré en 2008 étant plus élevé de 7% que celui de 1999.

En 2008, la Roumanie était le pays orthodoxe avec le niveau le plus élevé de pratique religieuse d'Europe. Les autres pays majoritairement orthodoxes enregistrent des valeurs bien moindres que celle de la Roumanie, la pratique religieuse déclarée étant presque deux fois plus réduite en Serbie et en Moldavie, et presque trois fois plus faible en Bulgarie.

En 2005, parmi les Etats européens où la fréquentation de l'Église est la plus réduite figuraient les pays nordiques, à savoir la Suède, la Norvège et la Finlande, à côté de la France et de la Russie. Au sein de ces sociétés, 10% environ de la population déclarent participer aux services religieux au moins une fois par mois.

En 2005, la Roumanie détenait la première position parmi les pays inclus dans la recherche World Values Survey [enquête sur valeurs dans le monde]. Ainsi, notre pays dépasse les pays catholiques comme la Pologne et l'Italie, bien connus pour une ferveur religieuse à part.

Allons plus loin en examinant la façon dont les Roumains justifient leur foi religieuse (dans le tableau suivant).

Les fondements de la foi en Dieu

¹⁸ Dorin Opriș, Monica Opriș, *Valori, modele și așteptări ale liceenilor din județul Alba* [Valeurs, modèles et attentes des lycéens de département Alba], Cluj-Napoca, Ed. Eikon, 2015, p. 26-38.

Je suis croyant parce que:	Oui	Peut-être	Non
Dieu existe	81,08	13,09	2,5
J'espère sauver mon âme	63,71	22,73	6,12
Dans l'Église j'éprouve des sentiments inexprimables	55,21	25,01	10,88
Par la foi, je deviens plus: honnête, droit, moral	59,31	25,01	7,31
Je veux garder mon âme pure	64,45	20,59	6,09
La foi me protège, je me sens plus en sécurité	66,02	18,4	7,33
La foi m'assure la paix et la tranquillité de mon âme	70,59	17,13	5,64
Les pratiques religieuses sont attrayantes	58,73	22,8	8,83
Je respecte la tradition de la famille et du peuple	71,35	15,23	6,52
J'ai été éduqué ainsi	66,25	17,49	9,14
Par habitude	33,29	25,11	25,68
J'y ai été poussé par les proches	24,39	20,06	38,46

Source : Constantin Cuciuc, *La religiosité de la population roumaine au début du troisième millénaire*, Ed. Gnosis, Bucuresti, 2005, p. 29.

En quoi les Roumains croient ?

Conformément aux dates STISOC 2010¹⁹, une étude publiée récemment, 95% des Roumains croient en Dieu et un pourcentage similaire (88%) croient dans la force de la prière. Cette recherche montre aussi que la croyance dans l'existence de l'Enfer est la moins répandue parmi la population. Pour la majorité, 64%, l'église représente l'endroit où ont lieu les services religieux, par conséquent plutôt un endroit de pratique de la religion qu'une institution spirituelle. *53% des Roumains déclarent aussi qu'ils vont à l'église au moins une fois par mois, ce qui, d'une perspective européenne, indique un haut degré de pratique religieuse. Conformément à*

¹⁹ www.stisoc.ro Données obtenues par le biais des questionnaires administrés dans le cadre de l'étude „Science et société. Intérêts et perceptions du public au sujet de la recherche scientifique”.

l'Etude des valeurs européennes, la Roumanie est le pays orthodoxe avec le niveau le plus élevé de pratique religieuse. Le niveau de la pratique religieuse dans l'espace privé est encore plus élevé que celui de la fréquentation de l'église, 73% des Roumains questionnés déclarant qu'ils prient au moins une fois par semaine.

La pratique religieuse est fréquente en Roumanie, par rapport aux autres états européens: le pourcentage de ceux qui prient chaque jour dépasse 50%. Nous surclassons ainsi des pays comme le Chypre (46%), la Pologne (38%) ou la Bulgarie (17%). A l'autre extrême se trouvent des pays comme la République Tchèque (9%) et l'Allemagne (8%). La participation aux services religieux est aussi importante pour les Roumains, près de la moitié déclarant qu'ils vont au moins une fois par mois à l'église, à part les noces, baptêmes et grandes fêtes. De ce point de vue, nous sommes dépassés par la Pologne (70% de ses habitants déclarent qu'ils participent au service religieux au moins une fois par mois), l'Irlande (57%) et le Chypre (56%). L'image présentée par les dates sur la croyance et la pratique religieuse de notre pays est celle d'une société où la religion joue un rôle important dans la vie quotidienne. La religion est vue comme offrant un soutien individuel dans la confrontation avec les soucis de la vie quotidienne", montrent aussi les auteurs de l'étude.

Quelques-unes des conclusions de l'étude STISOC, en termes généraux et précis, sont que les Roumains ont un des niveaux les plus élevés en Europe du point de vue des croyances et pratiques religieuses, un niveau élevé de croyance dans la visibilité des interventions surnaturelles (telles que les miracles ou les gens possédés par le diable), un des plus haut niveaux en Europe de la confiance en para- et pseudo-sciences (comme l'horoscope), ainsi qu'un haut degré d'acceptation des superstitions.

L'image que le sociologue Mircea Kivu propose sur la pratique de la religion pour les Roumains est plutôt celle d'un „troc avec la divinité”: „Chez nous, le sentiment religieux est plutôt mystique, il ressemble à celui des peuples primitifs... Et cela arrive parce que le degré de culture théologique est extrêmement faible". Mircea Kivu limite l'influence du facteur économique parce que „les

Roumains ont les mêmes pratiques religieuses aussi en temps de prospérité qu'en temps de crise”.

La recherche *Religie și comportament religios (Religion et comportement religieux) de 2011* est une analyse du phénomène religieux au niveau de la population de la Roumanie, qui regarde de près les valeurs, les comportements et le rapport aux politiques et à la vie politique au niveau des plus importantes confessions qui existent en Roumanie. Conformément aux résultats, les Roumains sont un peuple religieux, orthodoxe. La majorité, plus de 85%, se déclarent orthodoxes, approximativement 7% catholiques, 2% protestants et un pourcent similaire néoprotestants, moins de 1% se déclarant athées (agnostiques ou sans religion).

La religion des partenaires en couple:

	Même religion	Orthodoxe	Autres religions
Orthodoxe	98%		2%
Grècque- catholique	80%	14%	6%
Catholique romaine	73%	17%	10%
Protestante	80%	6%	14%
Néo- protestante	85%	13%	2%
Musulmane	90%	10%	-
Athées/ agnostiques/ sans religion	40%	45%	7%

Ainsi qu'on peut observer, les plus homogènes sont les couples orthodoxes, suivis par les couples de musulmans et de néo-protestants. Les Catholiques Romains ont une plus grande diversité religieuse en couple, plus d'un quart d'entre eux ayant des partenaires d'une autre religion. Analysant l'appartenance religieuse dans la famille d'origine, nous remarquons une stabilité et une homogénéité élevées par générations: les individus proviennent des familles où le père et la mère ont eu la même religion.

De nouveau, la stabilité religieuse, tel qu'on pourra observer du tableau suivant, est la plus élevée dans les familles d'orthodoxes et

de musulmans. Dans les familles grèques catholiques, la transmission de la religion du côté des parents aux enfants est affectée par la situation spécifique que cette confession a eue pendant la période communiste.

Même religion dans la famille d'origine:

	Père	Mère
Orthodoxe	98%	98%
Grèque catholique	54%	80%
Catholique romaine	88%	90%
Protestante	92%	88%
Néo- protestante	73%	60%
Musulmane	98%	97%
Atée/ agnostique/ sans religion	10%	8%

Le parcours historique des Roumains du point de vue religieux montre un espace conservateur: très peu d'entre eux ont changé de religion, la majorité proviennent de familles avec la même religion et vivent avec des partenaires de la même religion. Les orthodoxes et les musulmans se caractérisent le plus par la stabilité et l'homogénéité.

Le recensement de 2011 sur la structure confessionnelle de la Roumanie

La religiosité est un phénomène complexe. Selon Stark et Glock²⁰ la religiosité serait composée de cinq éléments: la croyance, les connaissances, l'expérience, la pratique (souvent divisée en privée et publique) et les conséquences de la religion dans la vie des gens. S'il est moins facile à mettre en évidence et conceptualiser le dernier élément, les autre quatre sont distincts et facilement

²⁰ Rodney Stark et Charles Y. Glock, *American Piety: The Nature of Religious Commitment (Patterns of Religious Commitment)*, University of California Press, Berkeley, 1968.

repérable. Nous ne sommes intéressés ici que par la croyance et la pratique religieuse. Mais avant de parler de la religiosité des Roumains, il ne faut pas oublier l'affiliation, un indicateur, quoique faible, de la croyance, car il exprime le rapport avec le groupe religieux. Selon le dernier recensement de 2011, 85,4% des citoyens roumains se déclarent orthodoxes, 5,2% catholiques, 4,1% protestants, 1,3% gréco-catholiques, 2,3% néo-protestants, tandis qu'une faible fraction de 0,7% se déclare comme ayant une autre religion. Il est à remarquer le poids étonnamment faible, de 0,6% des athées dans un Etat qui se déclarait athée jusqu'en 1989. Vu le poids réduit des athées, il est peu concevable de se fier à cet indicateur de la croyance qu'est l'affiliation religieuse.

Comme dans le cas de la structure ethnique, la qualité des informations fournies par le recensement de 2011 sur la structure confessionnelle est inférieure par rapport aux informations antérieures, à cause du pourcentage très élevé de personnes sur lesquelles manque l'information, comme conséquence du fait que 1,18 millions de personnes ont été recensées „indirectement“ (elles n'ont pas été visitées par les recenseurs dans la période du recensement). Les dates présentées montrent qu'on doit y ajouter 80.000 personnes qui ont refusé de déclarer leur appartenance religieuse; finalement, 6,3% de la population stable est présente dans la rubrique „information indisponible“, ce qui représente un haut degré d'approximation. Si nous ignorons cette caractéristique du recensement de 2011, nous pourrions avoir l'impression que le pourcentage des Chrétiens orthodoxes a baissé de 86,8% (en 2002) à 81,0%. Si, tout de même, nous nous rapportons au nombre de ceux qui ont déclaré leur appartenance, nous obtenons une proportion de 86,5%, très proche de celle enregistrée il y a dix ans. La baisse en chiffres absolus des croyants orthodoxes (de 2,5 millions) est due plutôt à la baisse générale de la population de la Roumanie. Les autres cultes ont baissé, eux aussi, en chiffres absolus, mais ils ont pu maintenir, dans les grandes lignes, les pourcentages détenus en 2002, à quelques exceptions près. La seule hausse est enregistrée par le mouvement pentecôtiste, qui a augmenté en chiffres absolus comme en pourcentage.

Un phénomène important est la hausse du nombre des personnes qui se déclarent athées ou sans religion. En 1992 ont été enregistrés 1.018 athées et 2.410 personnes sans religion; en 2002, le nombre d'athées était arrivé à 8524 et celui des personnes sans religion à 12.825; en 2011 nous enregistrons 20.743 athées et 18.917 personnes sans religion. En total, les deux catégories comptent maintenant 0,2% du total de la population qui a déclaré son appartenance religieuse. Les chiffres sont, tout de même, extrêmement bas par comparaison avec ceux enregistrés dans le reste de l'Europe. Conformément à CIA – *The World Fact Book and International Religious Freedom Report (2012)*, le pourcentage des personnes sans appartenance religieuse est de 18,2% dans toute l'Europe et en Europe de Sud-Est (la plus religieuse sous-région) – 2,5%. Nous pouvons affirmer, conformément aux dates fournies par le recensement de 2012, *que nous sommes le pays européen le plus religieux*. Cela avait déjà été constaté au niveau des opinions. Dans le cadre d'un sondage Eurobarometru de 2010, 92% des Roumains exprimaient leur conviction que Dieu existe, étant dépassé seulement par les Turcs et les Maltais (94%). La moyenne de l'Union Européenne était de 51%, à l'autre extrême se situant les Tchèques (16%), les Estoniens et les Suédois (18%). Le fait que 8% des Roumains ne croient pas en l'existence de Dieu, mais que moins de 1% se déclarent sans religion ou athées, doit être expliqué par la différence entre la pratique et la conviction religieuse. *Probablement, beaucoup de Roumains se déclarent Chrétiens parce qu'ils sont baptisés, même s'ils n'adhèrent pas aux valeurs religieuses.*

Parmi les jeunes Roumains, 57% considèrent que la religion est importante dans l'identité nationale et 46% se disent intéressés par le fait de consacrer du temps à la religion²¹.

Dans un rapport de Gallup International de 2012, on constate que, entre 2005 et 2012, la religiosité a baissé de 9%, et l'athéisme a augmenté de 2%. Processus lent, mais constant de sécularisation?

²¹ Sous la direction de Dominique Reynié, *La jeunesse du monde. Une enquête planétaire de la fondation pour l'innovation politique*, Ed. Lignes de Repères, 2011, pp. 47-48.

Difficile à dire. La Roumanie, par exemple, occupe la 6e place dans le monde du point de vue de la religiosité déclarée (89%). Si nous prenons en considération les données du dernier recensement de 2011 (96%), elle dépasse en religiosité des pays tels l'Irak et se détache de la Tunisie, se situant au-dessus d'elle (75%). Au contraire, si nous tenons compte de l'athéisme déclaré, avec un pourcentage de 0,1%, la Roumanie se trouve presque à égalité avec le monde islamique. L'Europe de l'Est, en général, n'est pas sortie du communisme athé. Au contraire, sa religiosité dépasse de 15% la moyenne européenne.

Le fait est explicable, d'un côté, par ce „christianisme cosmique“ dont parlait Mircea Eliade, une religiosité paysanne pour laquelle les règnes passent, Dieu reste. D'un autre côté, la réaction face au communisme joue sans doute un rôle important. Le marketing électoral efficace de la part de certains candidats aux élections présidentielles, telle cette célèbre question de 1996 „Monsieur le Président Iliescu, vous croyez en Dieu?“ lancée par Monsieur Emil Constantinescu), a imposé une double équation mentale risquée : croyant = anticommuniste = démocrate; et laïc = athée. La religiosité devient ainsi le garant de la démocratie et la laïcité publique, celle de l'Etat, est suspectée de blasphème et/ou de crypto-communisme. Dans ce contexte général, la séparation moderne de l'Etat et de l'Eglise reste seulement *de jure*; en pratique, entre les deux pouvoirs se maintient (et se développe), *de facto*, des relations d'intérêt et réciprocité, au-delà des gouvernements, partis ou idéologies déclarées.

Voici seulement quelques hypostases sociologiques de la religiosité des Roumains, sans aucune prétention d'exhaustivité.

- La première catégorie est celle de «**l'homme religieux**», le fidèle proprement-dit, qui fréquente régulièrement l'Eglise ayant aussi un assez bon niveau catéchétique. Il s'agit d'une catégorie sociologique constante, bien que difficilement quantifiable.
- La deuxième catégorie est celle du «**pèlerin**». Ce personnage religieux (il ne s'agit pas de tous les participants aux différents pèlerinages) est le spectateur fervent et fréquent des processions

avec des icônes, avec des reliques. Ce type ne fréquente pas l'Église de façon régulière et, en tout cas, préfère un pèlerinage concret à la place d'une présence constante et active à la sainte liturgie. Il n'est pas forcément non-croyant, mais il s'agit de quelqu'un qui souhaite des réponses promptes. Pour lui la vie liturgique est exaspérante par sa lenteur ; il recherche des récompenses concrètes cherchant l'efficacité ici et maintenant. Enfin, ce personnage ne combat pas ardemment pour les choses éternelles, mais utilise ces dernières pour des victoires au temps présent : un gain à la loterie ou la réussite à un examen, la guérison d'une maladie, l'acquisition d'un héritage, la reconstruction d'une vie de couple.

- La troisième catégorie est celle de «**la croyance sans appartenance**». Ce personnage croit, mais il ne peut pas le faire de manière traditionnelle. Il est croyant, mais il n'appartient pas à l'Église chrétienne. Son besoin de religiosité se donne maintenant à des différentes formes exotiques, d'origine asiatique ou à des diverses éclectismes mystiques d'origine orientale. Cette catégorie est appelée par les sociologues «des nouveaux mouvements religieux ».

Conclusions de la troisième partie

Aujourd'hui en Roumanie, le lien des jeunes avec leur Église est bien plus visible que celle des sociétés fortement sécularisées d'Europe. Indépendamment des explications analytiques qui pourraient être émises, par exemple, celles liées à la précarité économique, à la déception provoquée par les hommes politiques, à la corruption ou à la forme de gouvernement, l'affluence des jeunes vers l'Église n'est pas une curiosité passagère ou bien une forme d'enthousiasme momentané. De plus, le régime communiste, avec la pauvreté, la monotonie et la terreur qui le caractérisait, avait généré des frustrations et des adversités infiniment plus grandes. L'Église n'a pas constitué, à cette époque-là non plus, une simple alternative aux frustrations politico-économiques. C'est justement pour cette raison que l'attachement des citoyens d'un pays à l'Église ne devrait

pas nécessairement être l'expression d'une réaction compensatoire du genre : parce que déçu par la vie sociale et politique, on s'abandonne aux choses spirituelles.

Conclusion finale

Dans cette perspective, l'éducation religieuse est un atout pour réussir et donner sens à leur vie dans la mesure où elle invite les jeunes à se construire dans la responsabilité et les aide à devenir acteurs de leur croissance humaine et spirituelle. En Roumanie des ving-sept dernières années, il y a des possibilités multiples pour transmettre la parole de Dieu et il existe un intérêt évident de la part des jeunes de la connaître et de la témoigner. Néanmoins, tout est en fonction de la manière dans laquelle ceux qui sont chargés de transmettre la parole de Dieu savent accomplir leur mission.

Bibliographie

1. Baciuc, Mihai, *Religion et changements en Europe centrale et orientale*, Rapport de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation, Conseil de l'Europe, doc. 9399, paragraphe 35 et 36, 27 mars 2002 (document électronique disponible à l'adresse <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc02/FDOC9399.htm>).
2. Cuciuc, Constantin, *Religii noi in Romania* [Nouvelles religions en Roumanie], Bucarest, Gnosis, 1999.
3. Galland, O., Roudet, B. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, INJEP/La Découverte, 2005.
4. Gauthier, Madelaine, *La jeunesse, au cœur des changements de la société québécoise*, dans Madelaine Gauthier (dir.), „La jeunesse au Québec”, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.
5. Gheorghiu, Elena, *La religiosité à l'époque des médias - le cas des jeunes chrétiens croyants de la Roumanie postcommuniste*, communication présentée au colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC, Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003.
6. Gheorghiu, Elena, *Religiozitate si crestinism in Romania post-comunista* [Religiosité et christianisme dans la Roumanie postcommuniste], in „Sociologie Romaneasca”, vol. I, no. 3, 2003.

7. Gurau, Alexandru, *Jeunes et renouveau religieux en Europe centrale et orientale : éléments de diagnostic et d'explication*, in Mircea Vultur (dir.), „Les jeunes en Europe centrale et orientale”, Presses de l'Université Laval, 2004.
8. Melton, Gordon, *The Evangelical Thrust into Eastern Europe in the 1990's*, in Robert Towler (dir.), „New Religions and the New Europe”, Aarhus, 1995.
9. Opreș, D., *Educația religioasă și dezvoltarea personală. Cercetări, analize, puncte de vedere* [Education religieuse et développement personnel. Recherches, analyses, points de vue], București, Ed. Didactică și Pedagogică, 2014.
10. Opreș, D., Opreș, M., *Valori, modele și așteptări ale liceenilor din județul Alba* [Valeurs, modèles et attentes des lycéens de département Alba], Cluj-Napoca, Ed. Eikon, 2015.
11. Reynié, Dominique, *2011- La jeunesse du monde. Une enquête planétaire de la fondation pour l'innovation politique*, Ed. Lignes de Repères, pp. 47-48.
12. Stark, R., Glock, C.Y., *American Piety: The Nature of Religious Commitment (Patterns of Religious Commitment)*, University of California Press, Berkeley, 1968.
13. Stöetzl, Jean, *Les valeurs du temps présent : une enquête*, Presses Universitaires de France, Paris, 1983.
14. Tomka, Miklos, *Tendances de la religiosité et de l'orientation vers les Eglises en Europe de l'Est*, in „Social Compass”, 49(4), 2002, p. 549.
15. Voicu, M., Voicu B. (coordonateurs), *Valorile românilor: 1993-2006. O perspectivă sociologică*. [Les valeurs des roumains: 1993-2006. Une perspective sociologique], Ed. de l'Institut Européen, Iasi, 2007.
16. Vultur, Mircea, *Les nouveaux Européen: éléments de diagnostic et d'analyse de la situation des jeunes en Roumanie*, in A. Krasteva (dir.), „La Bulgarie et la Roumanie: modernisation, démocratisation, européisation”, Nouvelle Université Bulgare, Sofia, 2006.